



Fonds Anticancer

MY CANCER NAVIGATOR



Diagnostic du cancer, QUE FAIRE?

Venez-vous d'apprendre que vous avez un cancer ? Ou êtes-vous confronté à une décision importante sur le suivi de votre traitement ? Ou peut-être un de vos proches est touché par le cancer ? Cela vous a probablement fait un choc.

Faire face au cancer est un tour de montagnes russes : des milliers de questions vous passent par la tête et ce n'est pas toujours évident de trouver les réponses.

My Cancer Navigator est là pour vous aider.

Racontez-nous votre histoire. Nous vous écouterons et vous donnerons les informations que vous cherchez, afin que vous puissiez y voir clair.

Que fait MY CANCER NAVIGATOR?



My Cancer Navigator est un service personnalisé du Fonds Anticancer pour les personnes atteintes de cancer. Comme son nom le dit, My Cancer Navigator vous aide à naviguer à travers la multitude d'informations sur le cancer. Quels traitements sont recommandés pour mon type de cancer ? À quoi dois-je m'attendre ? Y a-t-il des thérapies expérimentales en cours de développement ? Puis-je participer à une étude clinique ?



Les médecins et scientifiques de My Cancer Navigator prennent vos questions à cœur et se plongent dans la littérature médicale, afin que vous obteniez des réponses scientifiquement fondées. Nous vous fournissons les informations dont vous avez besoin pour prendre des décisions éclairées sur votre traitement, ensemble avec votre oncologue, votre médecin et vos proches. **Rassurez-vous, vous n'êtes pas seul.** Nous sommes là pour vous.



“ Ma sœur a pris contact avec My Cancer Navigator après mon diagnostic, parce qu'ils ont les compétences pour trouver le meilleur traitement. Ils savent où regarder et où chercher. Leurs informations sont très précieuses. Je me sentais réconfortée et moins perdue. ”

Témoignage
JOANNA - Cancer du poumon - 45 ans

Voici comment NOUS POUVONS VOUS AIDER

1



Vous êtes touché(e) par le cancer, un proche d'un patient atteint de cancer, un médecin ou un professionnel de la santé. Vous prenez contact avec My Cancer Navigator via le site internet, par e-mail ou vous nous passez un coup de fil.



2

Vous recevez un appel ou un e-mail d'un de nos médecins qui prend note de vos préoccupations et de vos questions, et qui vous explique comment nous pouvons vous aider.

3

Vous nous transmettez les rapports médicaux nécessaires afin que nos experts puissent se mettre au travail. Nous traitons vos données de manière strictement confidentielle et conformément la loi sur la protection de la vie privée.



4

L'équipe de My Cancer Navigator, composée de médecins, oncologues et scientifiques, parcourt votre historique médical et fait les recherches nécessaires pour pouvoir répondre à vos questions.



5

Vous recevez un résumé sur mesure, clair et rédigé dans un langage accessible.

6

Notre médecin passe tout le dossier en revue lors d'un entretien personnel, afin d'être certain que vous ayez toutes les réponses souhaitées.



7

Vous savez à présent prendre une décision liée à votre traitement en toute sérénité, ensemble avec votre médecin ou votre équipe soignante.





Comment **NOUS JOINDRE?**



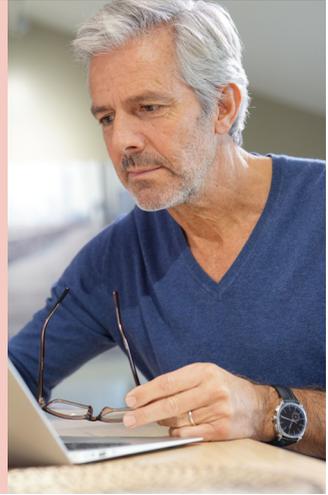
navigator@fondsanticancer.org



+32 (2) 268 48 16



www.fondsanticancer.org



Le **FONDS ANTICANCER**

My Cancer Navigator est un service gratuit offert par le Fonds Anticancer, une fondation d'utilité publique belge, qui non seulement soutient les personnes touchées par un cancer, mais finance et coordonne aussi des études cliniques sur des traitements prometteurs.

Notre but ultime ? Que les patients atteints d'un cancer vivent plus longtemps. Pour y parvenir, nous utilisons nos connaissances médicales et scientifiques, et nous rencontrons des décideurs politiques et des gouvernements, afin que les obstacles vers des traitements plus durables soient levés.

My Cancer Navigator existe grâce à des dons au Fonds Anticancer. Aimerez-vous que les personnes atteintes d'un cancer puissent continuer à compter sur nous ? Alors soutenez-nous.



VOTRE DON VAUT DE L'OR.

BE79 52308061 2533 – TRIOBEBB
Les dons sont fiscalement déductibles
à partir de 40 euros.